

Sujet n° 22 – Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

I) Constat / Bilan :

Le constat a permis de rappeler les conditions actuelles concernant :

A) Le recrutement et la formation des enseignants

Les deux questions essentielles posées lors de l'échange ont été les suivantes :

- Doit-on recruter uniquement sur la maîtrise des savoirs disciplinaires ?
- Quelles doivent-êtrre la place, la durée et la nature de la professionnalisation ?

B) Le déroulement de la carrière

Remarque : le système d'évaluation actuel est insatisfaisant pour les raisons suivantes :

- Fréquence insuffisante des inspections
- Caractère infantilisant et/ou artificiel de ces inspections
- Système de mutation et d'affectation peu satisfaisant, en particulier pour les premières affectations dans des établissements difficiles

Il a été souligné, également, le manque d'attractivité du métier, notamment dans les spécialités scientifiques.

II) Propositions :

A) Recrutement :

- Mettre en place un pré-recrutement pour accroître les viviers
- Prendre en compte la motivation à enseigner lors du recrutement

B) Formation :

- Allonger la professionnalisation

C) Déroulement de la carrière :

- Instaurer des services partagés entre établissements favorisés et établissements difficiles.
- Favoriser le tutorat entre professeurs chevronnés et professeurs débutants, lequel tutorat peut-être valorisé dans l'évaluation et la promotion.
- Définir l'inspection comme une mission temporaire afin de ne pas couper les corps d'inspection du terrain, et de pallier le manque d'inspecteurs.
- Valoriser la formation continue et la prendre en compte dans les critères d'évaluation.
- Favoriser les passerelles entre les diverses administrations afin de diversifier les parcours.
- Inciter à la mobilité dans les établissements favorisés et à la stabilité dans les établissements défavorisés, afin de favoriser la transmission de l'expérience.

III) Priorités retenues :

1. Instaurer des services partagés entre établissements favorisés et établissements difficiles.
2. Favoriser le tutorat entre professeurs chevronnés et professeurs débutants, tutorat qui peut être valorisé dans l'évaluation et la promotion.
3. Définir l'inspection comme une mission temporaire afin de ne pas couper les corps d'inspection du terrain, et de pallier le manque d'inspecteurs.